



Département Scientifique
Mathématiques, Informatique,
Physique et Systèmes

DECISION D'ORGANISATION D'UNE ÉLECTION PARTIELLE **AUX COMMISSIONS DE SECTION: 26-COLLÈGE A et COLLÈGE B, 27-COLLÈGE B,** **28-COLLÈGE B, 29-34-COLLÈGE B, 61-COLLÈGE A et COLLÈGE B, et 63-COLLÈGE B** **DU DÉPARTEMENT SCIENTIFIQUE MIPS**

Le Directeur du Département scientifique MIPS,

vu la démission de M. Daniele DI PIETRO, membre élu de la commission de section 26 – collège A,

vu la fin d'affectation en raison de sa disponibilité pour convenances personnelles de M. Berardo RUFFINI, membre élu de la commission de section 26 – collège B,

vu la promotion comme Professeure des Universités de Mme Madalina CROITORU, membre élue de la commission de section 27 – collège B,

vu la promotion comme Directeur de recherche au CNRS de M. Frédéric TEPPE, membre élu de la commission de section 28 – collège B,

vu la démission de M. Daniele COSLOVICH, membre élu de la commission de section 28 – collège B

vu la fin d'affectation en raison de sa promotion comme Professeur des Universités de M. Eric NUSS, membre élu de la commission de section 29-34 – collège B,

vu la fin d'affectation en raison de sa mutation au laboratoire TIMA de l'Université Grenoble-Alpes de M. Giorgio DI NATALE, membre élu de la commission de section 61 – collège A,

vu la fin d'affectation en raison de son recrutement comme Professeur à l'Ecole Centrale de Lyon de M. Alberto BOSIO, membre élu de la commission de section 61 – collège B,

vu la promotion comme Directrice de recherche au CNRS de Mme Aïda TODRI-SANIAL, membre élue de la commission de section 63 – collège B,

vu les statuts du Département scientifique et en particulier l'annexe relative aux commissions de section,

vu l'épuisement des listes des candidats dont faisaient partie MM. DI PIETRO, RUFFINI, TEPPE, COSLOVICH, NUSS, DI NATALE et BOSIO et Mmes CROITORU et TODRI-SANIAL lors des élections générales des 6 et 7 juin 2017,

DECIDE

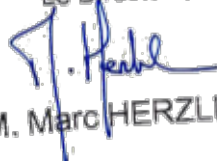
Des élections partielles sont organisées afin de pourvoir à leur remplacement au sein des commissions de section concernées, dans les conditions suivantes :

Section	Collège	Catégories de personnels concernées	Nombre de sièges à pourvoir	Type de scrutin	Durée du mandat
26	A	Professeurs des universités et personnels assimilés permanents	1 siège	Scrutin uninominal à deux tours	Du jour de proclamation des résultats au 5 juin 2021 inclus
26	B	Maîtres de conférences et personnels assimilés permanents	1 siège	Scrutin uninominal à deux tours	Du jour de proclamation des résultats au 5 juin 2021 inclus
27	B	Maîtres de conférences et personnels assimilés permanents	1 siège	Scrutin uninominal à deux tours	Du jour de proclamation des résultats au 6 juin 2021 inclus
28	B	Maîtres de conférences et personnels assimilés permanents	2 sièges	Scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste	Du jour de proclamation des résultats au 5 juin 2021 inclus
29-34	B	Maîtres de conférences et personnels assimilés permanents	1 siège	Scrutin uninominal à deux tours	Du jour de proclamation des résultats au 5 juin 2021 inclus
61	A	Professeurs des universités et personnels assimilés permanents	1 siège	Scrutin uninominal à deux tours	Du jour de proclamation des résultats au 6 juin 2021 inclus
61	B	Maîtres de conférences et personnels assimilés permanents	1 siège	Scrutin uninominal à deux tours	Du jour de proclamation des résultats au 6 juin 2021 inclus
63	B	Maîtres de conférences et personnels assimilés permanents	1 siège	Scrutin uninominal à deux tours	Du jour de proclamation des résultats au 6 juin 2021 inclus

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES ET DES MODALITES DE VOTE

Nature des opérations	Distance au scrutin	Dates
Affichage des listes électorales (locaux du DS et site web)	9 jours avant le scrutin	Mercredi 17 juin 2020 à 14h
Limite de dépôt d'une demande de rectification de la liste électorale	3 jours avant le scrutin	Jusqu'au mardi 23 juin 2020 à 16h
Déclaration de candidature, par courrier électronique à mips-directeur@umontpellier.fr	3 jours avant le scrutin	Jusqu'au mardi 23 juin 2020 à 16h
Sections 26, 27, 29-34, 61 et 63 : scrutin par voie électronique		1^{er} tour: vendredi 26 juin 2020 de 9h à 16h 2^e tour (le cas échéant) : jeudi 2 juillet 2020 de 9h à 16h
Section 28 : scrutin par voie électronique		vendredi 26 juin 2020 de 9h à 16h

Fait à Montpellier, le 8 juin 2020

Département Scientifique MIPS
Le Directeur,

M. Marc HERZLICH